

# Retour sur l'Assemblée Générale d'Église verte 25 juin 2022

Lieu et horaires : Métropole orthodoxe, 7 rue Georges Bizet 75016 Paris, de 10h à 12h30

#### Présents :

- Membres de droit :
  - Conférence des Évêques de France (catholique), représentée par Monseigneur Olivier Leborgne, vice-président de la CEF,
  - Assemblée des Évêques orthodoxes de France : représentée par Monseigneur Dimitrios Ploumis, métropolite de France ;
  - o Fédération protestante de France : représentée par le pasteur Robin Sautter
- Membres du bureau de l'association (non votants): Robin Sautter, président délégué (déjà nommé); Pascal Balmand, vice-président délégué; Pierre Kazarian, vice-président délégué; Jean-Pierre Charlemagne, trésorier;
- Membres de référence : François Bausson, CCFD-Terre Solidaire, Priscille de Poncins, Chrétiens Unis pour la Terre, Jean-Pierre Charlemagne, A Rocha (déjà nommé);
- Equipe Église verte : Delphine de Monjour, Juliette Maupas, Blandine Masson, Marie-Lorraine Houot, Hélène Noisette ;
- Invités : Laura Morosini, Directrice Mouvement Laudato Si' Europe ; Martine Charlemagne, A Rocha ; Ivan Birr, nouveau secrétaire général d'Église verte à compter du 1er Août 2022

**Excusés**: François Clavairoly, président de la FPF; Miguel Desjardins, Anne-Laure Danet, Ivan Karageorgiev, co-secrétaires du Cecef; Nicolas Bonnot, Secours Catholique; Hélène Hypolite, référente diocésaine à l'écologie intégrale - Diocèse de Besançon; Paul Jeanson, A Rocha; Rachel Calvert, présidente A Rocha; Clémence Dubosq, Ceras; Sr Nathanaëlle Lefoulon, équipe Église verte.

#### **Pouvoirs**

- Membres de droit :
  - Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort est représenté par Monseigneur Leborgne
  - Le pasteur François Clavairoly est représenté par le pasteur Robin Sautter
- Membres de référence :
  - Hélène Hypolite donne pouvoir à Robin Sautter

Nombres de voix délibératives présentes ou représentée : 7 (3 membres de droit et 4 membres de référence)

Les communautés Église verte et l'équipe salariée ne prennent pas part aux votes.

Mot d'accueil - Par Monseigneur Dimitrios

Prière d'ouverture – Par le Père Pierre Kazarian

## Rapports moral et d'activité

Robin Sautter, en tant que président délégué d'Église verte, préside l'assemblée générale. Il présente les membres présents : les membres de droit d'Église verte (présidents des trois Églises), le bureau de

l'association, les membres de référence puis l'équipe Église verte et les invités. Il rappelle que seuls les membres de droit et les membres de référence participent aux votes, les communautés ayant un rôle consultatif. Il présente enfin Ivan Birr qui prendra la suite de Laura Morosini sur le poste de secrétaire général d'Église verte, à compter du 1er Août 2022.

Robin présente le rapport moral d'Église verte. Ce rapport est disponible ici

A l'issue de cette présentation, Laura Morosini est remerciée chaleureusement pour son investissement au sein d'Église verte depuis sa constitution. Laura poursuit son engagement liant Église et écologie au sein du mouvement Laudato Si' (niveau Europe).

Robin informe également du départ de Frédéric Baumann et le remercie aussi chaleureusement pour tout ce qu'il a pu apporter à Église verte. Frédéric était notamment chargé du suivi des communautés avant l'arrivée de Marie-Lorraine Houot puis de la mise en œuvre de la nouvelle base de données.

Enfin il est aussi rappelé l'importante contribution de Paul Jeanson à la mise en route d'Église verte. A l'époque Président d'A Rocha, il a été remplacé par Rachel Calvert avec qui l'équipe d'Église verte est déjà bien en contact.

L'équipe d'Église verte présente le rapport d'activité 2021. Ce rapport est disponible ici.

Ces rapports (moral et d'activité) sont approuvés.

# **Rapport financier 2021**

Jean-Pierre Charlemagne, trésorier de l'association Eglise verte présente le rapport financier 2021. Il est accessible <u>ici</u>. Le trésorier précise que ce document n'est pas le "compte de résultat" établi selon les normes comptables habituelles. C'est une compilation et analyse de toutes les recettes et dépenses compilées à partir des extraits bancaires. Le "compte de résultat" est en préparation.

Jean-Pierre rappelle que toutes les institutions des Églises mettent à disposition des ressources humaines (réunion du bureau et point avec l'équipe Église verte salariée sur une base hebdomadaire). En cumulé, cela représente au moins un mi-temps de travail des membres du bureau. Jean-Pierre ajoute le travail de qualité réalisé par des bénévoles (associations membres de droit ou de référence) qui représente également au moins un mi-temps de travail. Soit au total un équivalent temps plein mis gracieusement à disposition d'Église verte.

Une nouvelle comptabilité a démarré en 2021, avec un tarif qui tient compte de la saisie faite bénévolement par Catherine Bourdon, comptable retraitée. La mise en place d'une comptabilité analytique est encore en cours d'élaboration.

Jean-Pierre ajoute qu'un excédent de trésorerie est conservé et peut servir en réserve en cas de difficulté.

Jean-Pierre précise enfin que des subventions permettent à Église verte de financer de nouveaux projets : développement des nouvelles déclinaisons, site internet, base de données, etc. Les contributions des communautés labellisées progressent trop doucement et l'association Église verte dépend actuellement de ses subventions. Église verte souhaite trouver un financement pérenne de l'association tout en gardant sa liberté d'action.

# Budget prévisionnel 2022 : présentation et vote

Jean-Pierre Charlemagne présente le budget prévisionnel 2022, soumis au vote, accessible ici.

Jean-Pierre précise qu'il a d'ores et déjà identifié 90 dons des communautés pour un montant total de 18 484 € de janvier à fin mai 2022.

Pour l'avenir, Église verte devra parvenir à trouver un fond stable. Après 5 ans d'existence, il serait utile de revoir le mode de financement d'Église verte.

#### Vote:

- Le report à nouveau de l'excédent, le rapport financier 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022 sont adoptés à l'unanimité.

# Règlement intérieur : présentation et vote

Il est proposé d'ajouter trois nouveaux membres à la liste des membres de référence prévue par le règlement intérieur, accessible <u>ici</u> :

- La Fédération de l'Entraide protestante (FEP),
- La Commission Écologique et Justice climatique (FPF),
- Le Mouvement Laudato Si' France.

Vote : L'intégration des trois nouveaux membres et la modification du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité des votants présents.

# **Orientations et perspectives**

#### L'équipe d'Église verte présente les déclinaisons du label.

Les Déclinaisons jeunesse - Pollen d'Église verte et Église verte jeunes - présentées par Juliette Maupas



Pollen, déclinaison pour les groupes d'adolescents à mener comme un projet d'année a été testé en 2020/2021 et lancé officiellement à la rentrée scolaire 2021, avec la remise du prix du "Challenge" à l'aumônerie Cassignol-La Benatte (Bordeaux) : ce prix récompense chaque année les projets menés par un groupe. 19 groupes étaient inscrits en 2021-2022 dont 3 protestants. Le groupe récompensé pour le Challenge est celui de la paroisse protestante d'Illkirch-Graffenstaden.



Église verte jeunes est à destination des aumôneries étudiantes et groupes de jeunes adultes. Le groupe de travail qui l'a élaboré ne s'est pas réuni pour suivre cette déclinaison et elle a été testée par une structure en 2020/2021 et une en 2021/2022 : dans ces conditions difficiles, il est nécessaire de relancer une année test en 2022/2023 pour pouvoir finaliser la déclinaison.

Le **recrutement d'un service civique** chargé des déclinaisons jeunesse est relayé depuis plusieurs semaines sur les réseaux d'Église verte. Appel à tous les membres présents de relayer cette demande. Vous pouvez retrouver l'offre de service civique <u>ici</u>.

# La déclinaison associations - présentée par Marie-Lorraine Houot



- → Le groupe de travail s'est investi durant 2 ans et demi et cette déclinaison est sortie officiellement le vendredi 24 juin. Les inscriptions sont désormais possibles ;
- → Cette déclinaison propose 7 domaines d'évaluation. 3 échelons existent pour s'adapter à la taille des associations :
- → Une vidéo de présentation du label Église verte associations est en ligne et accessible ici ;
- → Des webinaires de présentation auront lieu à la rentrée au mois de septembre 2022 ;
- → Une page web a été créée sur le site d'Eglise verte : <u>egliseverte.org/associations</u> ainsi qu'une adresse email : <u>associations@egliseverte.org</u>.

### La déclinaison familles - présentée par Delphine de Monjour



Cette nouvelle déclinaison du label Église verte a été conçue par un groupe de travail composé de responsables catholiques et protestants en lien avec les familles. Il s'adresse à toutes les familles chrétiennes qui souhaitent avancer en famille dans un chemin global de conversion écologique.

Il s'organise sous la forme d'un **parcours** qui alterne des **rencontres en groupe** avec d'autres familles et des **temps de partage** en famille.

13 thématiques ancrées dans la vie quotidienne des familles peuvent ainsi être abordées tout au long du parcours : alimentation, habitudes de consommation, mobilité, logement, eau, énergies, spiritualité chrétienne, solidarité, etc. Chaque thématique est abordée en 3 étapes : Diagnostiquer, Dialoguer et Décider.

Entre janvier et juin 2022, une vingtaine de familles et 6 animateurs ont testé le parcours. Grâce à leurs expériences et leurs retours, le label Église verte familles sera au plus proche des attentes des familles et sera prêt en septembre 2022.

- → La communication autour de cette déclinaison a débuté au mois de juin (<u>flyer</u>, <u>site internet</u> d'Église verte, réseaux sociaux, vidéo);
- → Les outils (guide des animateurs et carnet de route des familles) sont actuellement en cours de finalisation et de relecture ;
- → Des réunions de découverte de cette déclinaison ont eu lieu au mois de juin auprès du réseau d'Église verte et d'autres réunions sont programmées au mois de septembre (<u>plus d'informations sur le site d'Église verte</u>);
- → Des formations des animateurs sont également prévues au mois de septembre (<u>plus</u> d'informations sur le site d'Église verte);
- → Les inscriptions des familles seront possibles à compter de septembre ;
- → Une page web a été créée sur le site d'Eglise verte : <u>egliseverte.org/familles</u> ainsi qu'une adresse email : <u>familles@egliseverte.org</u>.

La déclinaison monastères - présentée par Blandine Masson



- → Suite à la phase test qui a eu lieu de juin à juillet 2021, l'éco-diagnostic a été corrigé et est actuellement en phase de relecture ;
- → La déclinaison sera disponible au mois de septembre 2022.
- → La déclinaison propose 7 grands axes dont l'axe G qui ne propose pas de comptage de points pour la labellisation :
  - A Célébrations et formation
  - B Modes de vie
  - C Activité commerciale et artisanale
  - D Terrain
  - E Bâtiments
  - F Engagements et Communication
  - G Écologie et Vie communautaire
- → Une adresse email dédiée a été créée : monasteres@egliseverte.org

## La déclinaison congrégations apostoliques - présentée par Hélène Noisette

- → La déclinaison congrégations apostoliques regroupe des religieux "dans le monde". C'est la seule déclinaison du label Eglise verte qui est uniquement catholique car il n'y a pas le même fonctionnement chez les protestants et les orthodoxes ;
- → Suite au travail d'un groupe pilote de 15 religieux et religieuses entre décembre 2020 et juillet 2021, une phase test a eu lieu d'octobre 2021 à mai 2022 par 13 congrégations différentes ;
- → Le lancement de cette déclinaison est prévu en octobre 2022 ;
- → Cette déclinaison est assez exigeante car les points sont donnés en fonction de l'impact environnemental : ainsi, sans isolation ou placements financiers décarbonés, il ne sera pas possible d'atteindre un niveau de label important ;
- → Une adresse email dédiée a été créée : congegations@egliseverte.org.

#### L'Assemblée des Communautés :

Pascal Balmand présente les retours sur l'assemblée des communautés qui a eu lieu en visioconférence le 14 mai dernier avec 120 connexions. Deux questions ont été posées aux communautés sous la forme d'ateliers :

- 1. « Comment la démarche Église verte change-t-elle notre vie communautaire ? » Synthèse
- 2. « Quelles actions pour célébrer les 5 ans du label ? » Synthèse

Vous pouvez retrouver en ligne un retour sur l'Assemblée ainsi que la vidéo.

Robin précise que le Temps pour la Création a été présenté au cours d'un webinaire le 23 juin 2022. Les documents seront accessibles sur le <u>site d'Église verte</u> lorsque nous les recevrons.

## Conclusion par les co-présidents

Monseigneur Leborgne et Monseigneur Dimitrios concluent l'Assemblée générale

Monseigneur Dimitrios et Père Pierre terminent l'Assemblée générale d'Église verte par une prière.